

tif, on trouva aussi un certain nombre d'inscriptions : celles-ci furent traitées avec plus de respect, et toutes, je crois, ont été publiées depuis par MM. Bregnot du Lut et Cochard (1). Aujourd'hui quelques-uns de ces monuments figurent sous les arcades du Palais-Saint-Pierre ; d'autres existent encore sur les lieux où ils furent trouvés, et y forment un petit musée lapidaire digne d'attention, que je décrirai peut-être quelque jour.

Parmi ces derniers, il est une inscription que feu M. Cochard s'est contenté de rapporter sans aucun commentaire (2), et sur laquelle il ne sera pas hors de propos de revenir après lui. Très courte et très modeste, elle est relative à un monument, dont elle nous laisse ignorer la nature et la destination, qu'une femme nommée *Metilia Donata*, qui exerçait la médecine, fit élever à ses frais sur un emplacement concédé par les magistrats (3). C'est tout ce que nous apprennent ces trois lignes :

M E T I L I A D O N A T A M E D I C
D E S V A P E C V N I A D E D I T
L. D. D. D.

Notre ville possédait déjà l'inscription d'une autre femme qualifiée du même titre de MEDICA. Donnée par M. de Savaron dans la maison duquel elle était encastrée (4), elle est aujourd'hui dans la galerie du Musée (5); la voici :

M I N V C I A
D. L. A S T T E
M E D I C A

Gruter en a donné une semblable, comme existant à Rome, *inter*

(1) *Archives du Rhône*, t. I, p. 479-475; II, 55-61, 115-119 et 331-339; III, 455-458; XII, 61-64; et XIII, 189-185.

(2) *Archives du Rhône*, t. I, p. 470.

(3) *Loco Dato Decreto Decurionum*.

(4) Artaud, *Inscriptions du Musée*, p. 71.

(5) Sous le n° LII.